

**Rapport financier trimestriel (RFT)
pour le trimestre terminé le 30
septembre 2023**

Défense nationale

ISSN 2816-8240

Ce document est disponible sur le site Web du gouvernement du Canada à l'adresse www.canada.ca.

Défense nationale

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023

1. Introduction

Le présent rapport financier trimestriel a été préparé par la direction en vertu de [l'article 65.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques](#) et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il devrait être lu de concert avec le [Budget des dépenses 2023-2024](#) et le [Budget supplémentaire des dépenses \(A\), 2023-2024](#). Ce rapport n'a pas fait l'objet d'un examen ni d'une vérification externe.

Protection, Sécurité, Engagement (PSE) est la politique de défense qui présente une vision et une approche de la défense du gouvernement du Canada pour :

- la **protection au pays** à l'aide de forces armées prêtes et aptes à défendre la souveraineté canadienne, à apporter une aide en cas de catastrophe naturelle, à appuyer les opérations de recherche et sauvetage ou à répondre à d'autres urgences;
- la **sécurité en Amérique du Nord** active au sein du partenariat de défense renouvelé avec le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) et les États-Unis afin de surveiller et de défendre l'espace aérien continental et les zones océaniques;
- l'**engagement dans le monde** avec les Forces armées canadiennes participant à la stabilité et à la paix mondiale grâce à des opérations de soutien et de maintien de la paix.

Le ministère continue à s'acquitter de son mandat pour atteindre les résultats liés aux 7 responsabilités essentielles, y compris les Services internes. Une description sommaire de ces responsabilités essentielles se trouve dans le [Plan ministériel 2023-2024](#).

1.1 Méthode de présentation

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du ministère accordées par le Parlement et le Secrétariat du Conseil du Trésor et utilisées par le ministère, de manière cohérente avec le *Budget des dépenses* et le *Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice 2023-2024*. Ce rapport trimestriel a été rédigé à l'aide d'un référentiel d'information financière à usage particulier conçu pour répondre aux besoins en information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut pas dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'intermédiaire de lois de crédits, sous forme de limites annuelles ou par le biais de lois sous forme d'autorisations législatives de dépenser à des fins déterminées.

Le ministère utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et présentation de ses états financiers ministériels consolidés annuels, qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses. La principale différence entre les rapports financiers trimestriels et les états financiers ministériels consolidés est le décalage entre le moment où les recettes et les dépenses sont constatées. Les rapports financiers trimestriels constatent les recettes seulement lorsque l'argent est reçu et les dépenses seulement lorsqu'elles sont payées. Les états financiers

Défense nationale

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023

ministériels consolidés constatent les recettes lorsqu'elles sont gagnées et les dépenses lorsqu'elles sont encourues. Dans ce dernier cas, les recettes sont donc comptabilisées même si l'argent n'a pas été reçu, et les dépenses sont comptabilisées même si elles n'ont pas été payées.

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Cette section fournit les faits saillants financiers et les explications des écarts entre les résultats financiers trimestriels et cumulatifs pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023 et les résultats de la même période de l'exercice précédent.

2.1 État des autorisations

En comparaison avec celles du même trimestre de l'exercice précédent, les autorisations budgétaires cumulatives disponibles du ministère ont augmenté de 308,3 millions de dollars. Tel qu'indiqué dans le Tableau 1 : État des autorisations, les autorisations budgétaires totales ont augmenté de 26 995,8 millions de dollars en 2022-2023 à 27 304,1 millions de dollars en 2023-2024. Les principales raisons qui expliquent ces changements sont énoncées ci-dessous.

Défense nationale

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023

Écarts relatifs aux autorisations cumulatives de l'exercice (en millions de dollars)

Initiative	Fonctionnement (Crédit 1)	Capital (Crédit 5)	Subventions et contributions (Crédit 10)	Autorisations législatives budgétaires	Total des écarts*
Opération et maintien en puissance (maintenance de la flotte) des capacités militaires et des exigences de fonctionnement	490,9	0	0	0	490,9
Diverses exigences ministérielles	239,9	30,4	6,4	52,3	329,0
Initiatives du budget 2021	72,6	58,6	0	(0,9)	130,3
Mise en œuvre de PSE	79,5	30,0	(2,5)	14,2	121,2
Initiatives du budget 2022	42,3	0,7	1,5	6,5	51,0
Recours collectif Heyder-Beattie	(314,0)	0,3	0	(0,4)	(314,1)
Contributions à l'opération en Ukraine	0	0	(500,0)	0	(500,0)
Écarts cumulatifs des autorisations disponibles	611,2	120,0	(494,6)	71,7	308,3

*Un écart positif indique une augmentation des autorisations cumulatives disponibles pour l'utilisation pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2023, comparativement à la même période en 2022-2023.

Un écart négatif indique une diminution des autorisations cumulatives disponibles pour l'utilisation pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2023, comparativement à la même période en 2022-2023.

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Défense nationale

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023

L'augmentation nette des autorisations depuis le début de l'exercice de 308,3 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2022-2023 s'explique par des écarts dans le financement de plusieurs initiatives.

- **Opération et maintien en puissance (maintenance de la flotte) des capacités militaires et des exigences de fonctionnement (augmentation de 490,9 millions de dollars)**
Afin d'assurer un soutien continu aux besoins de fonctionnement et d'immobilisation, le ministère a reçu des fonds supplémentaires pour compenser la croissance soutenue et l'impact de l'inflation sur le budget de la défense.
- **Diverses exigences ministérielles (augmentation de 329,0 millions de dollars)**
L'augmentation nette est attribuable à divers écarts de financement. Plus précisément, l'augmentation nette des autorisations de fonctionnement est largement attribuable au calendrier du report du budget de fonctionnement. En 2023-2024, 100% de la demande de report du budget de fonctionnement a été reçue au deuxième trimestre, tandis que seulement environ 60 % de la demande de report a été reçue au deuxième trimestre de 2022-2023. L'augmentation nette des autorisations législatives est principalement attribuable à une augmentation des cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés militaires et civils suite à la ratification de nouvelles conventions collectives.
- **Initiatives du budget 2021 (augmentation de 130,3 millions de dollars)**
Le financement des initiatives annoncé dans le budget de 2021 concerne :
 - l'initiative sur la modernisation du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD)
 - financement pour soutenir le Système d'alerte du Nord
 - la modernisation des systèmes de gestion de l'information et de technologie de l'information du ministère
 - l'initiative sur l'état de préparation de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et les programmes de contribution à l'OTAN
 - le maintien des services de santé des Forces armées canadiennes
 - la lutte contre les sévices sexuels et les actes de violence fondée sur le sexe dans l'armée
- **Mise en œuvre de PSE (augmentation de 121,2 millions de dollars)**
L'augmentation nette du financement est principalement liée aux demandes supplémentaires requises pour exécuter les engagements globaux de la politique PSE, y compris les besoins de financement pour l'expansion des Forces armées canadiennes et du soutien civil et les investissements en immobilisations.
- **Initiatives du budget 2022 (augmentation de 51,0 millions de dollars)**
Le financement des initiatives annoncé dans le budget de 2021 concerne :
 - Santé des femmes et des personnes de diverses identités de genre
 - Financement pour soutenir le changement de culture au sein des FAC
 - Modernisation de la justice militaire

Défense nationale

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023

- Financement pour la mise en œuvre de la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones
- **Recours collectifs Heyder-Beattie (diminution de 314,1 millions de dollars)**
Les recours collectifs Heyder-Beattie visent à obtenir des dommages et intérêts liés à la discrimination fondée sur le sexe, à l'agression sexuelle et au harcèlement sexuel. Le financement a été utilisé pour continuer à remplir les obligations et les paiements prévus par l'accord définitif, notamment l'indemnisation des demandeurs, l'administration des réclamations et la mise en œuvre du programme de Démarches réparatrices. La diminution est largement liée au calendrier des paiements prévus aux demandeurs.
- **Contributions à l'opération en Ukraine (diminution de 500,0 millions de dollars)**
La diminution est due au calendrier des besoins de financement. En 2022-2023, le financement pour soutenir l'Ukraine dans ses efforts pour défendre sa souveraineté a été reçu au cours du premier trimestre, alors qu'en 2023-2024, le financement devrait être reçu au courant du troisième trimestre.

2.2 Dépenses ministérielles budgétaires par article courant

En comparaison avec celles du même trimestre de l'exercice précédent, les dépenses budgétaires cumulatives nettes du ministère ont augmenté de 344,9 millions de dollars. Tel qu'indiqué dans le [Tableau 2 : Dépenses budgétaires ministérielles par article courant](#), les dépenses ont augmenté de 11 077,2 millions de dollars en 2022-2023 à 11 422,1 millions de dollars en 2023-2024.

Écarts cumulatifs aux dépenses budgétaires nettes (présentés par article courant) (en millions de dollars)

Article courant	2023-2024 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	2022-2023 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Écart cumulatif
Personnel	5 834,3	5 381,0	453,4
Acquisition de machines et de matériel	1 422,5	1 127,5	295,0
Services professionnels et spéciaux	1 928,7	1 887,7	41,0
Réparation et entretien	681,6	642,5	39,2
Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux	214,8	183,2	31,6
Autres éléments mineurs nets	791,5	776,9	14,6
Autres subventions et paiements	148,3	428,7	(280,5)
Paiements de transfert	134,1	363,8	(229,7)
Transports et communications	362,5	404,3	(41,7)
Revenus affectés aux dépenses	(96,2)	(118,4)	22,2
Total des dépenses budgétaires nettes	11 422,1	11 077,2	(344,9)

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Défense nationale

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023

L'augmentation **cumulative nette des dépenses budgétaires de 344,9 millions de dollars** s'explique par les écarts détaillés ci-dessous.

- **Personnel (augmentation de 453,4 millions de dollars)**
L'augmentation des dépenses est principalement attribuable à la hausse générale de la paie, qui a eu une incidence sur les dépenses liées à la paie rétroactive, aux pensions et aux paiements d'impôt, ainsi qu'à certaines augmentations des emplois d'été à temps plein et à une croissance des effectifs de la Réserve militaire de classe B par rapport à l'exercice précédent.
- **Acquisition de machines et de matériel (augmentation de 295,0 millions de dollars)**
L'augmentation des dépenses est principalement attribuable à l'acquisition d'aéronefs et à l'augmentation de la production dans la construction navale. De plus, il y a une augmentation des dépenses en munitions liée à l'augmentation des coûts de fabrication, de réapprovisionnement des stocks et à une augmentation globale des besoins des FAC en munitions.
- **Services professionnels et spéciaux (augmentation de 41,0 millions de dollars)**
L'augmentation des dépenses est principalement attribuable à l'augmentation des coûts d'exploitation et d'entretien du soutien en service du système d'aéronefs sans pilote Blackjack, ainsi qu'à l'augmentation du nombre d'inscriptions d'étudiants au programme de formation des pilotes d'avions à réaction interarmées Euro-OTAN et au programme de l'École internationale de pilotage, ainsi qu'à l'impact inflationniste sur les dépenses des services publics et les frais de scolarité.
- **Réparation et entretien (augmentation de 39,2 millions de dollars)**
L'augmentation des dépenses est principalement due au calendrier de paiement pour divers aéronefs ainsi qu'à la réparation et à l'entretien d'autres équipements.
- **Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux (augmentation de 31,6 millions de dollars)**
L'augmentation des dépenses est principalement attribuable à la hausse du nombre de projets, dont plusieurs sont en phase de mise en œuvre.
- **Autres subventions et paiements (diminution de 280,5 millions de dollars)**
La diminution des dépenses est principalement attribuable au calendrier des paiements prévus pour les ententes de règlement.
- **Paiements de transfert (diminution de 229,7 millions de dollars)**
La diminution des dépenses est principalement due aux écarts de calendrier entre d'une part le budget, et de l'autre les dépenses liées aux opérations en Ukraine.
- **Transports et communications (diminution de 41,7 millions de dollars)**
La diminution des dépenses s'explique principalement par des différences dans le calendrier de paiement pour le projet de services de données de télécommunication Mercury Global.

- **Revenus affectés aux dépenses (diminution de 22,2 millions de dollars)**
Cette diminution est principalement attribuable au décalage temporel de la comptabilisation des produits.

3. Risques et incertitudes

Les transactions financières du ministère sont exposées à un large éventail de risques financiers et économiques externes tels que l'inflation, les fluctuations des prix des produits de base en devises étrangères et la chaîne d'approvisionnement mondiale. Actuellement, nous constatons que les risques économiques donnent lieu à des augmentations des coûts des biens et services, à des pénuries de main-d'œuvre et à des retards dans la chaîne d'approvisionnement. En fonction de leur évolution, ces risques pourraient entraîner des fluctuations importantes des dépenses prévues.

Bien que le ministère tienne compte des principaux facteurs de risque économique et financier (y compris l'inflation propre à la défense et l'opération sur devises) lors de l'élaboration de ses stratégies de dépenses, ces risques échappent à son contrôle.

Le ministère continue de s'attaquer aux risques financiers associés aux questions de rémunération de Phénix par la mise en œuvre de nouveaux contrôles et le renforcement des contrôles existants. Le programme d'assurance de la qualité des civils continue de tirer parti de l'utilisation de l'automatisation robotisée des processus pour fournir une meilleure analyse de l'environnement de paie actuel et mener à des mesures correctives plus rapides avec l'aide des conseillers en rémunération. Des initiatives telles que la capacité de saisie centralisée des données continuent d'assurer durablement l'exactitude des paiements.

Le programme d'acquisition d'immobilisations du ministère comprend un certain nombre de grands projets d'acquisition pluriannuels, comprenant principalement des avions de chasse de pointe, des navires de guerre et des véhicules blindés. Des retards dans les activités d'approvisionnement et de passation des marchés, ou dans la livraison de biens par les fournisseurs pour des projets individuels pourraient entraîner une diminution des dépenses ou des excédents budgétaires.

Des risques découlent également des réclamations et des litiges mettant en cause les activités normales du ministère. Lorsque le ministère reçoit une réclamation ou un litige alléguant une responsabilité délictuelle ou extracontractuelle visant à couvrir les pertes, les dépenses ou les dommages, la situation est analysée et une position appropriée est élaborée, sur la base d'un avis juridique. Des litiges ou règlements peuvent être engagés et font l'objet d'un suivi dans les rapports du département.

La pandémie a exacerbé les problèmes de croissance de la force des FAC. Par conséquent, les FAC appliquent des mesures de reconstitution aux niveaux tactique, opérationnel et stratégique afin de ramener les unités à un niveau de préparation acceptable pour exceller en tant que force militaire moderne et prête au combat. Ces mesures visent à permettre aux FAC de s'adapter rapidement à l'action lorsqu'elles sont appelées à répondre à d'importantes demandes opérationnelles inattendues, qui peuvent survenir à tout moment, partout dans le monde.

Défense nationale

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023

De plus, d'importantes demandes opérationnelles imprévues peuvent survenir à tout moment, obligeant le Ministère à intervenir partout dans le monde. Selon l'ampleur de la demande opérationnelle, le coût des opérations imprévues sera atténué soit par des réaffectations internes, soit en demandant un financement supplémentaire au gouvernement.

4. Changements importants quant aux programmes, au fonctionnement et au personnel

L'indemnité différentielle de logement des Forces Canadiennes est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2023. Il s'agit d'un avantage imposable qui vise à fournir une aide équitable pour compenser les frais d'hébergement de base. Il remplace l'indemnité différentielle de vie chère et l'indemnité différentielle transitoire de vie chère, qui n'avaient pas été mises à jour depuis 2008.

En septembre 2023, le premier ministre Justin Trudeau a annoncé que le Canada s'engageait sur plusieurs années à fournir un soutien constant à l'Ukraine.

Approuvé par :

// Original signé par //

Bill Matthews
Sous-ministre de la Défense nationale

// Original signé par //

Cheri Crosby, CPA, CMA
Dirigeante principale des finances

Date : 27 novembre 2023

Ottawa, Canada

Défense nationale

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023

Tableau 1 : État des autorisations (non audité) pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023

	Exercice 2023-2024			Exercice 2023-2024		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
	31 Mars 2024*	30 sept. 2023	30 sept. 2023	31 Mars 2023*	30 sept. 2022	30 sept. 2022
Les montants sont exprimés en milliers de dollars.						
Crédit 1 : Dépenses nettes de fonctionnement	18 706 207	4 563 241	8 350 518	18 094 979	4 259 890	8 066 782
Crédit 5 : Dépenses en capital	6 076 583	1 271 873	1 865 126	5 956 536	906 361	1 696 008
Crédit 10 : Subventions et contributions	319 809	133 117	134 066	814 401	296 530	363 891
Crédit 15 : Paiements liés au régime d'assurance-invalidité de longue durée et d'assurance-vie pour les membres des Forces canadiennes	446 728	117 057	169 741	446 728	106 977	178 458
Autorisations législatives budgétaires :						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés : Membres militaires	1 402 014	435 532	729 279	1 321 784	337 294	597 958
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	330 464	82 652	165 297	336 665	83 941	167 890
Dépenses des produits de l'aliénation des biens en surplus de la Couronne	21 545	79	79	23 582	972	972
Versement en vertu de la Loi sur les prestations de retraite supplémentaires	550	155	259	800	91	190
Montants adjugés par une cour – Loi sur la responsabilité civile de l'État et le contentieux administratif	0	7 439	7 627	0	5 000	5 000
Versements en vertu des parties I à IV de la Loi sur la continuation de la pension des services de défense (L.R.C. (1970), ch. D-3)	120	31	52	200	12	33
Ministre et ministre associé de la Défense nationale : Salaire et allocation pour automobile	95	24	47	93	23	46
Autorisations législatives budgétaires totales	1 754 788	525 912	902 640	1 683 124	427 333	772 089
Autorisations budgétaires nettes totales	27 304 115	6 611 200	11 422 091	26 995 768	5 997 092	11 077 227
Autorisations non budgétaires	74 474	6 722	40 699	73 226	521	36 880
Autorisations totales	27 378 589	6 617 922	11 462 790	27 068 994	5 997 613	11 114 107

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Défense nationale

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023

Tableau 2 : Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non audité) pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023

Les montants sont exprimés en milliers de dollars.	Exercice 2023-2024			Exercice 2022-2023		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le	Dépensées durant le trimestre terminé le	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le	Dépensées durant le trimestre terminé le	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
	31 mars 2024	30 sept. 2023	30 sept. 2023	31 mars 2023	30 sept. 2022	30 sept. 2022
Dépenses:						
Personnel	11 600 708	3 067 325	5 834 315	11 203 965	2 762 241	5 380 954
Transports et communications	758 029	207 077	362 541	836 481	248 747	404 265
Information	28 043	7 399	11 680	25 564	2 553	8 377
Services professionnels et spéciaux	5 166 425	1 213 239	1 928 651	4 838 043	1 059 873	1 887 686
Location	699 481	152 809	302 049	709 546	156 088	291 758
Réparation et entretien	2 052 122	436 332	681 640	1 968 567	410 626	642 453
Services publics, fournitures et approvisionnements	1 289 383	274 918	476 371	1 285 651	227 104	475 306
Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux	705 757	157 736	214 818	671 818	116 549	183 254
Acquisition de machines et de matériel	4 667 794	937 300	1 422 541	4 693 485	604 773	1 127 544
Paiements de transfert	320 479	133 527	134 077	815 401	296 333	363 814
Frais de la dette publique	3 840	518	1 366	6 229	666	1 471
Autres subventions et paiement	368 695	85 697	148 280	302 292	191 381	428 737
Dépenses budgétaires brutes totales	27 660 756	6 673 877	11 518 329	27 357 042	6 076 933	11 195 619
Moins les revenus affectés aux dépenses :						
Recouvrements provenant de membres	(168 688)	(38 570)	(64 129)	(163 428)	(41 465)	(71 513)
Recouvrements provenant d'autres ministères et organismes gouver	(11 075)	(2 370)	(3 182)	(12 333)	(1 988)	(3 267)
Recouvrements d'autres gouvernements/ONU/OTAN	(93 659)	(1 913)	(2 732)	(98 194)	(19 300)	(20 760)
Autres recouvrements	(83 219)	(19 824)	(26 195)	(87 319)	(17 089)	(22 852)
Total des revenus affectés aux dépenses	(356 641)	(62 677)	(96 238)	(361 274)	(79 841)	(118 392)
Dépenses budgétaires nettes totales	27 304 115	6 611 200	11 422 091	26 995 768	5 997 092	11 077 227

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.